

Des notations sous tension !

Dégouts et consternation :

Voilà comment nous pourrions résumer cet exercice 2021. Même si notre DET nous avait déjà bien montré le peu de respect qu'il porte à ses agents, **il a profité de ces notations, pour nous dévoiler toute la palette de son personnage**, et même la partie la plus déplorable. Pour commencer, en préambule, prenant comme prétexte des écarts importants entre ADC en fonction de leur établissement d'origine, celui-ci annonce que c'est la dernière année qu'il suivra l'ordre du listing et **qu'il compte bien utiliser, à sa guise, les choix** pour l'année prochaine sur des critères qui lui sont propres et seront certainement : prise de parole, rendre service à la commande, accepter les dérogations à la réglementation etc ...

Pour SUD-Rail, c'est inacceptable et nous avons mis en garde la direction. Nous ne voulons pas d'un système de notation comme il se pratique dans d'autres services où l'on va chercher le « chouchou » du chef ! **Les ADC ne sont pas des commerciaux** soumis à des objectifs de vente. Tous les ADC sont des experts sécurité qui sont suivis et certifiés par leur DPX Traction.



Pour ce nouvel exercice de notations nous avons une nouvelle fois constaté **les nombreux problèmes engendrés par la création d'Etablissements traction d'axe TGV « géants »** à plus de 1000 ADC.

Les notations sont de plus en plus compliquées entre **un effectif principalement situé sur les PR 19 et 20 mais aussi 12 et 13 chez les TA**, la diminution année après année des agents en niveau 1 et 2 (TB1, TB2, TA1) qui sont recrutés dans les ET TER et la fin des recrutements au statut depuis le 1 janvier 2021 **ce qui ne permet plus d'alimenter les tableaux à tous les niveaux.**

Si on ajoute à cela la création d'une PR 20 **sans réelle mesure d'amorçage**, le refus de la direction d'appliquer le RH910 sur cette PR, on pourrait se dire que la situation est déjà très compliquée.

Concernant les écarts que l'on constate dans les listings, ils sont réels **mais aucun ADC qu'il soit issu du Fret, TER, Transilien ou autre n'en est responsable.** Depuis la création de l'ET TGV SE notre délégation le dénonce et réclame des mesures de rattrapage Hors compte ce que la direction a toujours refusé.



SUD-Rail revendique:

- 1°) Que l'ancienneté de la qualification soit prise en compte plutôt que l'ancienneté de la position.
- 2°) Que le pourcentage de **passage à la position supérieure soit aligné sur le pourcentage des cadres** c'est-à-dire au moins 30%.
- 3°) Que **chaque ADC puisse partir à la position terminale** (13 pour les TA et 20 pour les TB).
- 4°) La nomination « hors compte » de tous les « retraitables » en 2021
- 5°) La **redistribution systématique de toutes les positions libérées** en cours d'année.
- 6°) Le déroulement jusqu'à la position 15 pour les TA et par décalage la position 21 pour les TB.

Pourtant, cela permettrait de pouvoir **mieux traiter les écarts** entre ADC.

Pendant cette commission nous avons dû batailler de longues heures de négociation **pour pouvoir aller chercher les « retraitables », sauf un**, qui a pourtant

bloqué son départ par une CPA **mais qui s'est trompé de 15 jours pour pouvoir la valider 6 mois**. Il suffisait pourtant de décaler une LA de 1 mois pour lui permettre de partir **à la position terminale après 37 ans de carrière**, ce que le DET a refusé pendant plus de 2H00 sous prétexte que l'agent aurait dû se renseigner **et surtout qu'il en faisait une affaire de principe !!!**

Enfin, cerise sur le gâteau, il aura refusé pendant presque 1H00 de donner un Hors Compte à un collègue gravement malade (malheureusement décédé depuis), avant de finalement revenir sur sa décision **après qu'un élu présent ait proposé de donner sa notation et que le RH l'ait également demandé**, tout en précisant que si ça n'avait tenu qu'à lui, **il ne l'aurait pas fait**.

Voilà, sur quelques exemples, non exhaustifs, **le réel visage du personnage qui nous dirige**, et qui nous **demande sans cesse de plus en plus d'efforts** pour satisfaire nos objectifs, nos clients et surement sa carrière personnelle. Continuez à vous investir, vous en serez remerciés... **mais seulement s'il le décide...**

Pour terminer sur une note positive, cette année encore nous avons pu noter tous les ADC qui ont fait parvenir une lettre de départ à la retraite. C'est un exercice compliqué en commission **mais qui implique aussi que chaque collègue respecte bien son engagement de départ à la retraite** .



SUD-Rail continuera à vous défendre dans les instances mais une vraie mobilisation de l'ensemble des UP de l'ET sera sûrement nécessaire !

Vous souhaitez savoir si vous avez été noté :

reclanotationetgv@gmail.com ou rapprochez vous d'un délégué SUD-Rail

*informer Comprendre revendiquer **SUD** gagner ensemble*